Karunanayake Dinura / Torres Matteo / Doppia Calvin / Mukunayi Dan

**Réponses aux questions**

1. Le M2L (autrement dit La Maison des Ligues de Lorraine), vise à offrir des espaces et des services aux diverses ligues sportives régionales et à d’autres structures accueillies.
2. Le statut juridique de la Maison des Ligues de Lorraine est qu’elle est une institution du Conseil Régional. Selon Monsieur Sapin, il ne s’agit pas une entité juridique à part entière.
3. La teneur de la convention d’occupation du domaine public fait actuellement l’objet d’une révision étant donné que les installations ont été élargies et que de nouveaux services ont fait leur apparition. La nouvelle version sera disponible l’été prochain, en même temps que le règlement intérieur. Dans cette convention figure notamment l’obligation d’assurances en responsabilité civile des structures hébergées.
4. Nous sommes sous contrat d’une convention de cogestion entre le CROSL et la Région Lorraine, mais il n’est pas question que le CROSL facture l’usage des ressources de la Région, tels que les locaux ou le téléphone par exemple. Toutefois, le CROSL facture des prestations annexes effectués sur le matériel qui lui appartient, tels que l’affranchissement et les tirages sur les photocopieurs numériques.
5. Les intervenants sont les personnes qui souhaitent utiliser les différents services proposé par la M2L (en exemple L’accès à Internet, l’accès au Wifi, Impression en volume et en qualité d’imprimerie, réservation de salle, ect). Les ligues peuvent réserver sans payer jusqu’à concurrence de six réservations par an, à l’exclusion de l’amphi. Les clubs de sport et les comités départementaux disposent d’un premier niveau de tarification. Les associations, les lycées ou encore les collèges représentent un second niveau de tarification. Enfin, tous les autres organismes, y compris des entreprises privées, se situent sur le niveau de tarification le plus élevée. Pour l’ensemble des structures qui ne sont pas hébergées, les locaux étant publics, une « convention d’occupation temporaire » doit être signée entre les parties. La réservation est effectuée dans l’Intranet directement pour les structures hébergées ou par le secrétariat pour une requête extérieure. Les renseignements sont ensuite envoyés au Conseil Régional qui délivre un « titre de paiement », c’est-à-dire une facture d’occupation de locaux. Ces titres sont transmis directement par le Conseil Régional aux utilisateurs.
6. L’appel d'offres est la procédure par laquelle une collectivité publique demande aux entreprises de répondre à des contrats spécifiques. Contrairement aux marchés privés, les marchés publics doivent être passés par appel d'offres. (Le M2L fait appel à un conseil régional).
7. -Internet est un immense système de télécommunication informatique développé au niveau international qui permet d'accéder à toutes sortes de données, texte, musique, vidéo, photos, grâce à un codage universel.

- Un réseau intranet est un réseau informatique mis en place au sein d'une entreprise ou de toute autre entité équivalente. Il permet aux employés de l'entreprise d'échanger des informations et des fichiers dans un environnement sécurisé où l'accès est limité à des groupes définis. (La M2L met à disposition des ligues un serveur FTP documentaire intranet/internet regroupant des textes légaux, des modèles de dossiers, de statuts, des programmes de formation compilés par le CROSL.)

- Un extranet désigne un réseau de télécommunications dont la mission principale est de rendre les échanges à distance plus faciles entre deux ou plusieurs parties. (M2L donnent des codes d’accès aux ligues qui les diffusent aux responsables des clubs qui en font la demande).

1. Internet mutualisé est un mode d’hébergement Internet destiné principalement aux sites web, dans un environnement technique dont la caractéristique principale est d'être partagée par plusieurs utilisateurs. (La M2L loue son accès internet mutualisé).
2. La clé WPA est la clé de sécurité du WiFi, celle qui permet d'ouvrir le verrou WPA qui protège l'accès à ton réseau Wi-Fi. Le code à entrer est généralement écrit sur le boitier de notre box ou dans un mode d'emploi fourni avec. (Chez M2L, il y a dans tous les espaces, un réseau Wifi "visiteurs" est disponible, avec une clé WPA renouvelée régulièrement et communiquée aux ligues. Ce réseau ne permet que l'accès à Internet.
3. Il existe donc comme imprimante :

- un traceur A2

- une imprimante Laser couleur A4/A3

- une photocopieuse noir et blanc

Chaque imprimante a sa specialité, la traceur est utilise pour faire des impression A2 qui equivaut a des poster ou des banderoles avec un tres faible cadence d’impression.

Elle est utilisé pour afficher tout le travail effectuer pour faire passé un message.

L’imprimante est elle utilisé pour faire des impressions A3/A4 en couleur avec une cadence moyenne d’impression.

Elle est plutot utilisé pour imprimer dse fichier

La derniere est utilisé pour faire des photocopies en noir et blanc avec une grande cadence d’impression .Elle sera donc plutot utilisé pour photovopier d’autre feuille pour avoir d’autre exemplaire en noir et blanc .

1. FTP signifie file transfert protocol. Il s’agit donc d’un protocole utilisé pour transférer des fichier d’un ordinateur à un serveur ou l’inverse.Le protocol est un ensemble de procédures et de règles qui permet la communication entre appareil informatique**.** Il permet donc de partager plus avec plus de sécurité des fichiers entre entre ordinateur .
2. Le role d’un logiciel de gestion de configuration est de gérer l’ensemble du parc informatique.Il maintient le système dans l’etat souhaité, il organise des informations ,les verifies, les collectes, de manière plus productif. Avant l’apparition de logiciel cela devait etre fait manuellement.
3. L’intégration contractualisée signifie qu’une personne peut arriver dans un pays afin de travailler.C’est un pacte que conlcu entre l’etat et un étranger.Il obtient donc une admission de séjour dans le pays demandé.Il doit donc s’adapter et vivre de facon durable avec les valeur du pays.